

# La friche Guyader

Mise à jour le 16 octobre  
2024

À Saint-Brandan, les bâtiments précédemment occupés par l'entreprise Guyader et à l'abandon depuis près de 10 ans sont en cours de déconstruction afin de redonner vie et un attrait économique à ce site.

## ≡ Une reconversion ambitieuse

Le Bras d'Argent, à Saint-Brandan et à 700 m du centre historique de Quintin, a été occupé, jusqu'en 2015, par Guyader Gastronomie et a accueilli jusqu'à 100 emplois. Une fois l'entreprise d'agroalimentaire partie près de Guingamp, plusieurs entreprises ont manifesté leur intérêt pour ce site sans que cela aboutisse.

Face à la difficulté de le commercialiser, l'Agglomération et Guyader se sont rapprochées, en 2020, pour lui trouver un avenir. Une collaboration qui a abouti, en novembre 2023, à l'achat par l'Agglo de l'ensemble du Bras d'Argent à l'euro symbolique.

Toute réhabilitation de ce site ancré dans l'histoire économique du sud du territoire s'est vite avérée délicate au regard de sa dimension, de ses caractéristiques et de sa vétusté. Il a donc été décidé de déconstruire les 5 140 m<sup>2</sup> de bâtiments principaux. Seul un atelier de 260 m<sup>2</sup>, situé en fond de parcelle, va être conservé pour en faire un atelier-relais destiné à l'accueil d'une activité artisanale.

Le chantier de déconstruction a démarré fin 2023 et doit s'achever avant l'été. L'objectif est de réaménager 1 ha sur les 2,7 ha du site pour créer le nouveau parc d'activités économiques du Bras d'Argent. Selon les opportunités, il sera vendu en intégralité ou par lots à des entreprises artisanales et/ou menant de petites activités de production et de logistique.

Saint-Brieuc Armor Agglomération poursuit ainsi son action de reconquête des friches immobilières afin d'optimiser et de densifier ses zones d'activités économiques tout en respectant les objectifs du Zéro artificialisation nette (ZAN). Cette reconversion ambitieuse va permettre de dynamiser ce secteur plus rural.

Le coût total du projet est estimé à 770 000 € HT. Il est rendu possible grâce aux 450 613 € de subvention de l'État. L'Agglomération a, en effet, été lauréate de l'appel à projets "Fonds friche" lancé dans le cadre du Plan de relance de l'État.

## ≡ Réemploi et respect de l'environnement

Le projet de reconversion du site du Bras d'Argent a été pensé dans sa globalité. Ainsi, des études sur la faune et la flore ont été menées par les services de l'Agglo afin de ne menacer aucune espèce.

Les **eaux pluviales** seront gérées à la parcelle et le Gouët, qui longe le site, va être aménagé afin de permettre la continuité écologique du cours d'eau.

Un travail a également été mené sur le **réemploi des matériaux de déconstruction**.

Ainsi, une dépose sélective est réalisée par l'entreprise Colas, en charge du chantier. Cinq charpentes et du bardage métallique ainsi que des planchers bois vont être récupérés et revendus. Des agriculteurs ont déjà manifesté leur intérêt pour les charpentes. La plate-forme numérique de

[Cycle up \(https://www.cycle-up.fr/home\)](https://www.cycle-up.fr/home)

recense tous les matériaux disponibles.

Les ardoises et pierres sont aussi conservées pour l'aménagement paysager du site. Enfin, le béton, lui, va être concassé sur place et servira pour le terrassement.

